



Camps Odyssee

11, rue Crémazie Est, Québec (Québec) G1R 1Y1

Téléphone : (418) 529-5323 • 1 888 699-9091 • Télécopieur : (418) 529-1155

Internet : [www.camps-odyssee.com](http://www.camps-odyssee.com) • Courriel : [odyssee@camps-odyssee.com](mailto:odyssee@camps-odyssee.com)

## CAMP DE VACANCES 2010 : INFORMATION ET INSCRIPTION

Condition d'admission : désir de l'enfant d'être campeur

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Complétez une fiche d'inscription par enfant, en écrivant en lettres moulées. Retournez-la avec le paiement (voir la politique de tarifs) à l'adresse ci-haut mentionnée. Tous les renseignements demandés sont importants.
2. Veuillez prendre note qu'un nombre maximum de places est disponible par séjour et par programme, et qu'aucune réservation téléphonique ne sera acceptée.
3. Sur réception de la fiche d'inscription et du premier versement, un reçu officiel vous sera envoyé, confirmant le séjour de votre enfant et indiquant le solde à payer lors du second versement.

### POLITIQUE DE TARIFS

1. Faites parvenir la fiche d'inscription, accompagnée d'un chèque libellé au nom des camps Odyssee, représentant 50% des frais totaux avant taxes.
2. **Le solde du séjour est payable au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2010.** Vous pouvez nous faire parvenir un chèque postdaté ou encore acquitter votre facture par Internet (ou par téléphone ou dans une Caisse populaire), par le biais du système Accès D de Desjardins.
3. **Faites des économies!** Les familles qui nous auront retourné leur fiche d'inscription et un premier versement avant le 1<sup>er</sup> mars 2010 se verront accorder **un rabais de 50\$ sur chaque inscription.** Chaque famille qui inscrit plus d'un enfant bénéficiera d'**un rabais de 50\$ sur les frais de séjour pour le 2<sup>e</sup> enfant et les suivants.** Les rabais seront calculés sur le dernier versement.
4. Les enfants ne peuvent avoir d'argent de poche avec eux au camp. Cependant, nous vous demandons de verser, à l'arrivée au camp, un dépôt de 20\$ par enfant, en argent comptant. Cet argent servira uniquement en cas de besoin à procurer à votre enfant des objets utilitaires (timbres, dentifrice, etc.). La partie non dépensée vous sera remise à la fin du séjour.
5. Une somme de 5\$ sera facturée à tous les campeurs, aux fins de notre adhésion à l'Association des camps du Québec.
6. Une somme de 75\$ pour abonnement à Air Medic (service médical d'urgence) sera facturée aux campeurs inscrits aux programmes Pionniers-Pionnières et rivière Broadback et cette somme ne sera pas remboursée en cas d'annulation.
7. Les prix indiqués n'incluent pas les taxes ni le transport au camp.

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

1. En cas d'annulation avant le début du séjour, des frais de 100\$ + taxes vous seront facturés.
2. Une fois le séjour commencé, les frais de séjour seront remboursés uniquement en cas de maladie, en proportion du temps non couru et sur production d'un certificat médical. Il n'y aura aucun remboursement si l'enfant ne se présente pas au camp ou s'il quitte pour toute autre raison.



► Une aventure signée O d y s s é e

